

## LA VILLE VOUS INFORME

### \*\* Recyclage \*\*

Il a été remarqué que des résidents utilisent les bacs bleus de recyclage pour les cueillettes d'ordures. Cette pratique est contraire à la réglementation et à notre contrat de cueillette et peut mener à la contamination des chargements de matières recyclables, en plus de nuire aux efforts de recyclage. C'est pour ces raisons que nous avons indiqué à notre entrepreneur de ne plus ramasser les bacs bleus les jours de cueillette d'ordures. De plus, notre entrepreneur pourra également refuser de ramasser un bac de recyclage contaminé par des ordures. Il est de la responsabilité des propriétaires et des occupants de fournir leur propre bac pour les ordures. Votre collaboration est appréciée.

### \*\* Opération déneigement \*\*

La Ville de Carleton-sur-Mer vous demande votre coopération afin de faciliter les opérations de déneigement et d'améliorer la sécurité routière. Nos heures et nos interventions de déneigement et de déglacage seront adaptées aux conditions climatiques changeantes, mais les usagers doivent toutefois adapter leur conduite aux conditions routières. Nous vous demandons de ne pas vous stationner dans les rues et de ne pas déposer la neige sur la chaussée. De plus, nous rappelons aux propriétaires et opérateurs d'équipements de déneigement qu'il est interdit de souffler, de pousser ou de compacter la neige dans les cours d'eau et les fossés afin de permettre l'évacuation sécuritaire de l'eau et afin d'éviter des embâcles dans les cours d'eau au printemps.

### \*\* Cueillette d'arbres de Noël \*\*

La Ville de Carleton-sur-Mer procédera à une cueillette d'arbres de Noël sur l'ensemble de son territoire **le jeudi 5 janvier prochain**. Tous les citoyens pourront déposer leurs sapins en bordure de la voie publique et l'entrepreneur désigné par la municipalité fera la récupération.

## PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 9 janvier 2012, 16 h

## CONGÉ DES FÊTES

### \*\* Hôtel de ville \*\*

Prenez note que nos bureaux seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

### \*\* Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé \*\*

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

### \*\* Centre Léopold-Leclerc \*\*

Le centre Léopold-Leclerc sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier prochain.

## CENTRE DE PLEIN AIR LES ARPENTS VERTS

Le centre de plein air Les Arpents Verts offrira à nouveau ses services à la population pour la saison hivernale. Vous pourrez ainsi venir marcher, glisser et skier dans un site enchanteur, à l'abri des montagnes et des intempéries. L'anneau de glace sera de nouveau accessible cette année!

### Heures d'ouverture du chalet :

Lundi : fermé. Mardi et mercredi : chalet ouvert, cantine fermée.  
Jeudi au dimanche : chalet et cantine ouverts.

**Coût :** pour toute la saison : 30 \$ ou à la fois : 5 \$.

## BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-BERNARD-DUBÉ

L'**Heure du conte**, spécial de Noël, aura lieu **le samedi 17 décembre** de 9 h 30 à 11 h 30 à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé de Carleton-sur-Mer. Il y aura contes de Noël, bricolage d'une magnifique boule de Noël et une collation.

Réservez votre place au 418 364-7103!

## PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

À la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville :

- \*\* Séance d'ajournement le lundi 19 décembre, 19 h 30;
- \*\* Réunion extraordinaire le lundi 19 décembre, 20 h;
- \*\* Réunion ordinaire le lundi 9 janvier, 20 h.

## CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

Les membres des Chevaliers de Colomb du conseil 7866 de Saint-Omer sont invités à leurs prochaines réunions mensuelles qui auront lieu **le mardi 13 décembre et le lundi 9 janvier à 19 h**, au local des Chevaliers. Bienvenue!

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON

**\*\* Souper du temps des fêtes et soirée de danse \*\***

Le samedi 10 décembre à 18 h à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer. Musique par Annette et Gordon. Billets en vente auprès des membres du C.A. au coût de 20 \$. Bienvenue à tous!

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

**\*\* Souper et soirée de Noël, le vendredi 16 décembre, 17 h \*\***

Buffet chaud et froid, traiteur : Isabelle et son équipe. **Lieu :** O.T.J. de Saint-Omer. **Saynète :** *Les cadeaux surprises*. Chants de Noël, danse avec Loré et ses musiciens. **Coût :** 10 \$ pour les membres et 20 \$ pour les non membres. Réservez avant le 12 décembre prochain auprès de Nicole au 418 364-3083.

## INFO-LIONS

Le jeudi 24 novembre dernier, environ 600 mordus de hockey ont pu assister au match amical que les anciens joueurs du CH ont disputé à une équipe locale au centre Léopold-Leclerc. Plusieurs partisans ont eu l'opportunité de rencontrer leurs idoles à l'Hostellerie Baie-Bleue après la partie. Les profits de cette soirée, au montant de 3 700 \$, aideront la cause du hockey mineur CC Baie-des-chaleurs et les œuvres du club Lions de Carleton-sur-Mer.

**La Guignolée** a connu encore une fois un franc succès. Le tri et le partage se feront au cours des prochains jours. Par ailleurs, les gagnants du concours *Affiche de la Paix* seront dévoilés dans le prochain numéro.

**Le défilé du Père Noël se déroulera le 18 décembre prochain.** Le départ aura lieu à l'O.T.J. à 12 h 30, pour se diriger ensuite dans la cour de CHAU-TV, puis, vers 13 h 15, dans différentes rues de Carleton jusqu'à la salle Charles-Dugas. Le tout devrait se terminer vers 15 h. Le Père Noël distribuera des friandises tout au long de son parcours. Un autobus est organisé pour suivre la parade. Cette activité est mise sur pied grâce à collaboration des Chevaliers de Colomb et du club Lions. Bienvenue à toutes et à tous, et Joyeux Noël et bonne année à toutes et à tous!

## CUEILLETTE DE BOUTEILLES

Le samedi 7 janvier 2012, les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Bourg de Carleton-sur-Mer parcourront les rues de la ville pour recueillir vos bouteilles. Cette activité est réalisée afin de permettre aux élèves d'effectuer un voyage de fin d'année à Québec, au printemps prochain. Soyez généreuses et généreux! Encouragez notre jeune relève à relever ce défi!

## SONDAGE AUPRÈS DES CITOYENS SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le ministère de la Sécurité publique désire connaître l'opinion des citoyens et leurs attentes en matière de sécurité publique. Ces informations seront très utiles pour déterminer les enjeux et les priorités sur lesquels le ministère travaillera au cours des quatre prochaines années. Le sondage prend fin le 18 décembre prochain et le temps de réponse est de 5 à 10 minutes. Vous pouvez y accéder en ligne à : <http://sondages.securitepublique.gouv.qc.ca//index.php?sid=91983&newtest=Y&lang=fr>  
Merci de votre collaboration!

## CÉLÉBRATION DE NOËL À L'ÉGLISE DE CARLETON

**Le 24 décembre prochain, à 19 h 30**, aura lieu à l'église de Carleton une célébration spéciale pour les familles. Manon Ouellet assurera le chant. **Les jeunes qui veulent s'impliquer pour représenter les personnages de la crèche doivent donner leurs noms à Solange Lacasse au 418 364-7147.** L'essayage des costumes aura lieu le dimanche 17 décembre, après la messe de 16 h. Une pratique aura lieu le vendredi 23 décembre à 16 h. Ensemble, préparons-nous à vivre un beau Noël!

## CUEILLETTE DE BOUTEILLES CENTRAIDE – LA MAISON MAGUIRE

Dans le cadre de la campagne annuelle CENTRAIDE, La Maison Maguire pour personnes handicapées inc. organise une cueillette de bouteilles dans tout le **secteur de SAINT-OMER**. Cette activité aura lieu **le samedi 7 janvier 2012 de 9 h à 14 h**. Les personnes qui prévoient s'absenter de leur domicile pourront laisser les bouteilles sur la galerie ou les apporter à La Maison Maguire (303A, route 132 Ouest à Saint-Omer). Nous comptons sur la générosité habituelle de la population! Information : Stéphanie Guité, 418 364-3131.

## CINÉTOILE

**De retour le vendredi 13 janvier 2012 avec M. Lazhar.**

Adapté d'une pièce de théâtre d'Evelyne de la Chenelière, *Monsieur Lazhar* met en images la rencontre de deux mondes et la puissance de la parole. Après *Congorama* et *C'est pas moi, je le jure!*, Philippe Falardeau renoue avec le cinéma social qui avait marqué ses débuts (*La moitié gauche du frigo*).

À travers le parcours émotif des enfants et des adultes, le cinéaste suit avec humour et sensibilité un homme humble prêt à transcender sa propre perte pour aider les écoliers à vaincre le silence qui les emmure.

Considéré comme le meilleur de la filmographie de Philippe Falardeau, *M. Lazhar* connaît actuellement un très grand succès auprès du public, et la presse ne tarit pas d'éloges.

[www.cinetoile.info](http://www.cinetoile.info) - 418 364 6822, poste 370.

## CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE

### Perspectives sur les arts autochtones

#### Conférence – brunch avec France Trépanier

Le samedi 17 décembre 2011 à 10 h

au Centre d'artistes Vaste et Vague (Quai des arts – salle Desjardins), 774 boulevard Perron, Carleton-sur-Mer.

Une conférence sur la situation des artistes autochtones en art actuel au Canada et animée par la projection de nombreux documents visuels approchera les huit perspectives suivantes : vision du monde autochtone, histoire coloniale du Canada, savoirs autochtones, prisme de l'art occidental, histoire récente des arts autochtones, arts autochtones dans les communautés, artistes autochtones et leur art, avenir des arts autochtones. À la suite de sa conférence, un brunch sera servi et permettra d'échanger librement autour des thèmes développés.

Spécialiste des arts autochtones, France Trépanier a cosigné, avec Chris Creighton-Kelly, un livre intitulé *Comprendre les arts autochtones au Canada aujourd'hui...* Ce document est une commande du Conseil des arts du Canada. Nous l'avons invitée pour qu'elle nous éclaire sur les visions et savoirs autochtones et sur la situation de l'art actuel autochtone au Canada.

### FORMATION :

#### LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE

Vous voulez développer et réaliser une idée de projet? Vous désirez vous lancer en affaires? On vous reconnaît pour votre motivation, votre détermination? Vous désirez réussir et avez le goût du risque? Alors la formation *Lancement d'une entreprise* est faite pour vous! Ce cours débutera le 9 janvier 2012 au centre de formation professionnelle L'Envol de Carleton-sur-Mer. La formation est offerte en soirée.

Information : Louise Mercier au 418 364-7510, poste 7800.

### AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa réunion régulière tenue le 5 décembre 2011, le règlement 2011-210 abrogeant et remplaçant le règlement 2010-169 concernant l'imposition d'une tarification pour le patinage libre à l'aréna, le ski aux Arpents Verts, les activités libres, les services de loisirs et les autres ressources municipales.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2011-210 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 6 décembre 2011.

Karl LeBlanc

Directeur général par intérim

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 9 décembre 2011)

## LES PRODUCTIONS À TOUR DE RÔLE

### PRÉSENTENT : LE BRIC-À-BRAC!

Le samedi 10 décembre, de 11 h à 16 h, au foyer du Quai des arts de Carleton-sur-Mer, Les productions À tour de rôle vous proposent une journée bric-à-brac, pour clore la série d'événements spéciaux entourant leur 30<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Comme le costumier déborde de vêtements et d'objets de toutes sortes issus des productions antérieures, l'équipe d'À tour de rôle a eu l'idée de les faire revivre dans le quotidien des gens de la Baie-des-Chaleurs! Plusieurs des vêtements et des chaussures qui seront en vente à petit prix peuvent être portés dans la vie de tous les jours, alors que d'autres sont plus adaptés aux occasions spéciales. Quant aux objets, des décorations aux accessoires de cuisine, en passant par les fournitures de bureau, les gens trouveront certainement quelques articles qui leur plairont! Aussi, des chèques-cadeaux échangeables contre des billets de théâtre pour la prochaine saison estivale seront proposés lors de cette journée. Voilà une belle idée de cadeau à glisser dans le bas de Noël des amateurs de théâtre! Bienvenue à tous!

Les productions À tour de rôle en profitent pour vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes et vous transmettre leurs meilleurs vœux pour l'année 2012!

Pour plus d'information, contactez Marianne Boudreau, directrice à l'administration et au développement, au 418 364-6822, poste 356.

### AVIS PUBLIC

#### DEMANDE EN DÉROGATION MINEURE

Avis public est par le présent donné par le soussigné qu'il y aura une réunion régulière du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer le 9 janvier 2012, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent située au 629, boulevard Perron à Carleton.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

La localisation de cet immeuble se situe au 776, boulevard Perron à Carleton sur le lot 4 919 981 du cadastre du Québec.

La demande consiste à permettre la construction d'un muret à l'est du gymnase situé au 776, boulevard Perron à Carleton qui rapporterait la somme des marges latérales à environ 3,86 mètres, contrairement à l'exigence du règlement de zonage de la Ville qui est minimalement de 5 mètres.

Au cours de cette réunion du conseil, un point à l'ordre du jour sera spécifiquement réservé pour l'étude de cette demande de dérogation mineure.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 6 décembre 2011.

Karl LeBlanc

Directeur général par intérim

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 9 décembre 2011)

## PROGRAMMATION DE MAXIMUM 90 HIVER-PRINTEMPS 2012

Au studio Hydro-Québec du Quai des arts :

**Gilles Bélanger : mercredi 1<sup>er</sup> février à 20 h.**

L'homme rapaillé en chansons sera accompagné d'un multi-instrumentiste.

**Justine Pelletier : mardi 14 février à 20 h.**

Concert des Jeunesses musicales du Canada avec la pianiste Justine Pelletier.

**Sonia et Yves : samedi 18 février à 20 h.**

Spectacle de danse contemporaine de la compagnie Bande interdite de Montréal.

**Socalled, le film : jeudi 23 février à 18 h.**

Long métrage documentaire de Gary Beitel sur la démarche créatrice de l'artiste montréalais Josh Dolgin, alias Socalled.

**Socalled : samedi 3 mars à 20 h.**

Spectacle de Socalled, un des personnages les plus excitants de la scène montréalaise. Six sur scène.

**Ian Kelly : jeudi 8 mars à 20 h.**

Ian Kelly viendra nous présenter son troisième album, *Diamonds and plastic*. Cinq sur scène.

**Pierre Lapointe : jeudi 12 avril à 20 h.**

C'est avec son spectacle *Seul au piano* que Pierre Lapointe sera de passage à Carleton-sur-Mer.

**Éclats et autres libertés : mercredi 18 avril à 13 h.**

Une production du Théâtre Le Clou de Montréal en représentation scolaire.

**Cécilia String Quartet : mardi 1<sup>er</sup> mai à 20 h.**

Concert des Jeunesses musicales du Canada avec un quatuor à cordes.

Billets disponibles au 418 364-6822, poste 351 ou au

[www.maximum90.ca](http://www.maximum90.ca).

Certificats-cadeaux disponibles au bureau de Maximum 90, situé au 774, boulevard Perron, ou au 418 364-6822, poste 354.

### AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa réunion extraordinaire tenue le 24 octobre 2011, le règlement 2011-203 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage concernant les zones considérées comme inondables.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2011-203 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 14 novembre 2011.

Karl LeBlanc

Directeur général par intérim

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 9 décembre 2011)

## OFFRE D'EMPLOI PRÉPOSÉ(E) AU RESTAURANT ET À LA BILLETTERIE DU CENTRE LÉOPOLD-LECLERC

Le Service des loisirs, de la culture et du tourisme de la Ville de Carleton-sur-Mer est à la recherche d'une employée ou d'un employé pour travailler sur appel (les soirs et les fins de semaine) à la billetterie et au restaurant du centre Léopold-Leclerc, de 4 à 10 heures par semaine, selon les activités à l'horaire.

Les personnes intéressées doivent :

- Avoir de l'entregent et être autonome;
- Être âgés de 16 ans ou plus;
- Posséder de l'expérience avec le public;
- Posséder de l'expérience avec une caisse enregistreuse (un atout).

Faites parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le lundi 19 décembre 2011, 16 h**, à :

Madame Julie Loubert, Ville de Carleton-sur-Mer  
629, boulevard Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0  
loisir@carletonsurmer.com / Télécopieur : 418 364-7314

### AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer adoptera les prévisions budgétaires 2012 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations 2012-2013-2014 lors d'une réunion extraordinaire qui se tiendra le lundi 19 décembre 2011, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

Lors de cette réunion, les délibérations porteront uniquement sur l'adoption des prévisions budgétaires et du programme des dépenses en immobilisations.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Michelyne Leblanc, trésorière et greffière

### AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa réunion extraordinaire tenue le 24 octobre 2011, le règlement 2011-202 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout de l'usage « maison mobile et maison unimodulaire » dans la zone 275-Ha.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2011-202 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 14 novembre 2011.

Karl LeBlanc

Directeur général par intérim

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 9 décembre 2011)